

## Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2022  
(Articles 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

ECR International  
Cocody Danga Nord  
01 BP 4050 - Abidjan 01  
S.A.R.L au capital de FCFA 1.000.000  
R.C.C.M. CI-ABJ 1984-B-84137

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. avec Administrateur Général  
au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118  
I CC 6905487 M I

ECR International  
Cocody Danga Nord  
01 BP 4050 – Abidjan 01  
S.A.R.L au capital de FCFA 1.000.000  
R.C.C.M. CI-ABJ 1984-B-84137

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. avec Administrateur Général  
au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118  
I CC 6905487 M I

Société Ivoirienne de Câbles, S.A.  
SICABLE  
15 BP 35 Abidjan 15

Le 28 octobre 2022

---

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2022

#### Introduction

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE) couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

## Les Commissaires aux Comptes

ECR International

Georges Henri Aie  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Ernst & Young, S.A.

Nawa Aby Koné Avoa  
Expert-Comptable Diplômée  
Associée

**RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ANNEE 2022**  
**Tableau d'activité et de résultats du 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022**

MCFA	Janv-Juin 2022 (1)	Janv-Juin 2021 (2)	Variation 2022 - 2021	
			% 3) = $\frac{(1)-(2)}{(2)} \times 100$	Ecart (4) = (1)-(2)
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 514,9	8 492,4	0,3%	22,4
VALEUR AJOUTEE	2 010,5	1 483,8	35,5%	526,7
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 313,9	964,5	36,2%	349,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	931,1	574,8	62,0%	356,4
RESULTAT FINANCIER	36,4	52,0	-29,9%	-15,6
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	967,6	626,8	54,4%	340,8
RESULTAT HAO	0,0	-0,1	-100,0%	0,1
RESULTAT AVANT IMPOTS	967,6	626,7	54,4%	340,9
IMPOTS SUR LE RESULTAT	353,6	323,0	9,5%	30,6
RESULTAT NET COMPTABLE	614,0	303,7	102,2%	310,3

**Commentaires de la Direction de la Société**

Les résultats du premier semestre 2022 sont en forte croissance malgré la stagnation des ventes. Le chiffre d'affaires qui s'élève à 8 514,9 millions de francs CFA contre 8 492,4 millions de francs CFA sur la même période de 2021 se maintient au même niveau grâce à l'effet prix consécutif à la hausse des cours des matières premières.

Le Résultat d'Exploitation est en forte hausse de + 62%. Il s'établit à 931,1 millions francs CFA contre 574,8 millions de francs CFA en juin 2021. Cette augmentation résulte principalement de l'impact des autres produits comptabilisés issus des reprises de provisions sur le contrôle douanier et le recouvrement de créances impayées à l'export.

Le Résultat Net progresse de 102,2% et se chiffre à 614 millions de FCFA.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

 

**SICABLE**  
15 B.P. 35 ABIDJAN 15  
Tél Std: 27 21 21 35 11  
Fax: 27 21 21 35 45

PASCAL CROUSAUD